



En partenariat avec la ville de Saint-Brieuc  
et le Conseil Général des Côtes d'Armor



# Open adidas® Minimes Label Régional

## CÔTES D'ARMOR JUDO

### masculins et féminins



En collaboration avec  
le comité des Côtes d'Armor de judo  
et la Ligue de Bretagne de Judo



**Le Dimanche 11 Mars 2018**

## PLOUFRAGAN(22)

## Complexe Sportif de STEREDEN (1200 places)

- Responsable du tournoi : Daniel ALLICHON (Tél : 06.72.36.93.93) famille.allichon@wanadoo.fr
- Organisation du tournoi : AJ 22 et le comité départemental de judo des Côtes d'Armor

**Formule : POULES + TABLEAUX**

- 8 Surfaces de Combat. Le tournoi débute en poule pour toutes les catégories puis en tableaux
- Plusieurs combats assurés pour tous les minimes
- Les inscriptions des combattants se font exclusivement par l'outil extranet de la fédération française de judo

# PROGRAMME PREVISIONNEL

Pas de tolérance de poids et ceinture verte minimum ou niveau régional.

Catégorie	Pesée et contrôle des inscriptions	1ere phase en poule Arbitrage unique 8 tapis	2eme phase en tableau 6 tapis	Finales et récompenses
<b>Masculins</b> 34 kg 38 kg 42 kg 46 kg	8h00 – 9h00	10h00 - 12h00	12h30	13h30
50 kg 55 kg 60 kg 66 kg 73 kg +73 kg	11h00 – 12h00	13h00 – 15h00	15h30	16h30
<b>Féminines</b> 36 kg 40 kg 44 kg 48 kg 52 kg 57 kg 63 kg 70 kg +70 kg	13h30 – 14h30	15h00 – 16h30	17h00	18h00



38 Rue de Paris  
 22000 Saint Brieuc  
 02.96.94.67.35  
 Kmj-arts-martiaux.com

# REGLEMENT DU TOURNOI MINIMES



## ARTICLE 1

Le tournoi minimes « *Open Adidas* » est une compétition individuelle, par catégorie de poids. Il est ouvert à tous les judokas minimes filles et garçons nés en **2005** et **2004**, ceinture verte minimum ou niveau régional.

## ARTICLE 2

Les participants sont engagés par des clubs sportifs affiliés à la **FFJDA** ou à une fédération internationale de Judo.

## ARTICLE 3

Les combattants devront présenter leur **passport sportif en règle, certificat médical à jour et la licence 2018** lors de la pesée qui se déroulera le jour de la compétition.

## ARTICLE 4

La formule de la compétition sera en fonction du nombre de participants, en poules et tableaux. Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant par combattant. Le coaching se fera au **Matté** suivant les directives de la ligue de Bretagne

**Le tournoi débutera en poule afin de permettre aux minimes de faire plusieurs combats et ensuite en tableau sans repêchage.**

## ARTICLE 5

Les catégories de poids sont :

Masculins : -34kg., -38kg., -42kg., -46kg., -50kg., -55kg., -60kg., -66kg.-73kg., +73kg.

Féminines : -36kg., -40kg., -44kg., -48kg., -52kg., -57kg., -63kg., -70kg., +70kg.

**Sans de Tolérance de Poids.**

## ARTICLE 6

La durée des combats, pour les filles comme les garçons sera de **3 minutes**. La récupération entre deux combats sera d'au moins deux fois le temps du combat prévu.

## ARTICLE 7

L'arbitrage appliqué sera en fonction des règles de la **FFJDA** en vigueur à la date du tournoi.

## **ARTICLE 8**

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions des combattants se font exclusivement par l'outil extranet de la fédération française de judo : **date limite d'inscription le mercredi 07 mars 2018.**

Site : [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)

Extranet / saisir votre code utilisateur et mot de passe / cliquer sur compétition, puis tournoi régional / sélectionner tournoi minimes masculin, féminins, Ploufragan le 11 Mars 2018 / inscrire vos combattants

## **ARTICLE 9**

Le droit d'inscription est fixé à 8 euros par combattant.

Les inscriptions ne seront définitives que lorsque le règlement sera parvenu au club organisateur.

Les chèques seront à l'**ordre de l'AJ 22** (mentionner le nom de votre club au dos du chèque) et à envoyer à l'adresse suivante :

CD 22 Judo et DA

18 Rue Pierre de Coubertin

22440 Ploufragan

tél : 06.43.34.25.55

[chris.raoul@free.fr](mailto:chris.raoul@free.fr)

ou à régler le jour du tournoi au stand : « Accueil clubs »

## **ARTICLE 10**

En cas de vols, de pertes ou de détériorations occasionnées par les participants au tournoi, la responsabilité des organisateurs et de la municipalité ne pourra être engagée. Tout débordement de comportement ne pourra être accepté, et nous comptons sur les professeurs, accompagnants et responsables de délégation de Comités pour l'application du respect et de l'éthique de notre discipline. Pour tout litige, seul le comité d'organisation, les responsables de la commission sportive, les responsables de l'arbitrage et la ligue de Bretagne statueront pour régler le litige en question.

## **ARTICLE 11**

Chaque compétiteur mineur inscrit à la compétition devra être accompagné par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Cet accompagnateur devra être en possession de tous les documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation.

## **ARTICLE 12**

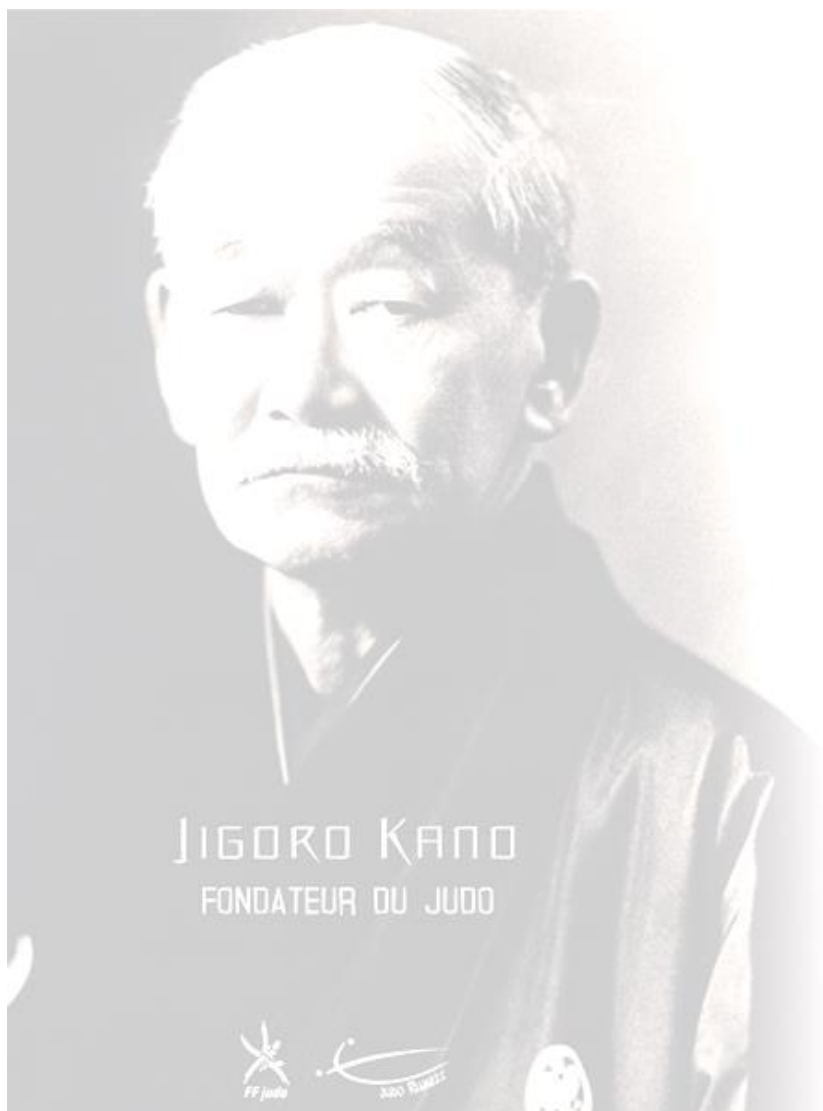
Le comité d'organisation du tournoi minimes se réserve le droit d'annuler le tournoi si les participants ne sont pas assez nombreux. Dans ce cas, l'organisation préviendra les clubs inscrits par téléphone. Il est donc impératif de bien remplir votre dossier d'inscription avec un numéro de téléphone correct.

## **ARTICLE 13**

Remise de médailles et lots à l'ensemble des podiums



# LES SPONSORS DU TOURNOI



CODE MORAL

POLITESSE

COURAGE

SINCÉRITÉ

HONNEUR

MODESTIE

RESPECT

CONTRÔLE DE SOI

AMITIÉ